

Ces paysagistes qui conseillent

Depuis 1996, les paysagistes-conseils de l'Etat sont missionnés pour éclairer et aider les services déconcentrés (DDT et DREAL) en matière d'urbanisme et d'environnement. Qui sont-ils et quelles sont leurs missions ? Les explications de Marc Claramunt, président de l'Association des Paysagistes Conseils de l'Etat.



Marc Claramunt préside l'APCE (Association des Paysagistes Conseil de l'Etat). Il est également affecté à la DDT de Mayotte depuis 2011 pour conseiller l'Etat sur l'aménagement du territoire de l'île.

Qui sont ces paysagistes-conseils de l'Etat ?

Ce sont tous à la base des paysagistes qui exercent en tant qu'indépendants. Ils sont recrutés sur dossier et audition par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDLT) pour intervenir en tant que conseillers auprès des services déconcentrés de l'Etat. Pour être sélectionné, il faut avoir au moins huit ans d'expérience en libéral, être un bon pédagogue,

et avoir une connaissance globale de la maîtrise d'œuvre : projets d'aménagement et d'urbanisme, création d'espaces publics, renouvellement urbain, plans de paysage...

Quelles sont leurs missions ?

Ils interviennent deux jours par mois auprès des services déconcentrés de l'Etat comme la DDT ou la DREAL. Ils sont affectés à un département (dans lequel ils n'exercent pas en tant que libéral)

pendant 5 à 8 ans maximum. Leur rôle consiste à participer à la mise en place, sur le plan local, des politiques nationales en matière d'aménagement et d'urbanisme. Ils sont ainsi appelés à éclairer et sensibiliser les différents acteurs de l'aménagement sur l'évolution de la qualité des paysages urbains et ruraux. A la fois conseillers, pédagogues, mais aussi médiateurs, ils se situent à l'interface des problématiques des élus, des professionnels de l'aménagement, de l'Etat et des populations. Toute-

L'APCE en chiffres

- **1996** : circulaire instituant la fonction et les missions des paysagistes-conseils de l'Etat,
- **143** paysagistes-conseils membres de l'APCE,
- **120** en poste (**96** en DDT et **24** en DREAL),
- **4** auprès de l'administration centrale,
- **3** en disponibilité,
- **16** en attente d'affectation,
- **2** jours par mois au service de l'Etat.

fois, leur rôle se limite à du conseil car ils n'ont pas la possibilité de bloquer un projet même si celui-ci ne leur paraît pas valide. D'où l'importance pour le paysagiste-conseil de l'Etat d'intervenir le plus en amont possible dans les dossiers.

Quelles sont les grandes thématiques sur lesquelles travaillent les paysagistes-conseils ?

Les champs d'interventions sont larges puisqu'ils travaillent, entre autres, sur la politique de renouvellement urbain qui demeure aujourd'hui une priorité nationale, mais aussi sur l'aménagement intercommunal, l'implantation de lotissements, l'application des lois paysage dans les dossiers d'urbanisme, ou encore sur le développement durable avec notamment les mises en place des Trames vertes et bleues (Grenelle 2) ou des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE). Sur ces thématiques-là, leur rôle est surtout pédagogique car il faut expliquer et sensibiliser notamment les élus sur ces démarches.

l'Etat

Les actions de l'APCE

L'Association des Paysagistes-Conseils de l'Etat, qui fédère les 143 paysagistes-conseils en activité, est le principal interlocuteur auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Elle organise également chaque année une assemblée générale durant laquelle les représentants du Ministère sont invités à faire le point sur les politiques nationales à venir. L'association réunit également une fois par an les paysagistes-conseils à un séminaire de réflexion axé sur une thématique dans une ville différente, en France ou à l'étranger. En 2011, le séminaire a eu lieu en Suisse afin de mieux comprendre la planification paysagère et l'aménagement du territoire menés dans le pays. 2012, il se déroulera au Pays Basque sur les problématiques transfrontalières d'aménagement du territoire. Par ailleurs, l'APCE encourage ses membres à mener des groupes de réflexion sur des sujets ponctuels comme le déploiement éolien en France, les paysages de l'énergie solaire, ou les routes et le paysage.

Le discours des paysagistes-conseils est-il porté avant tout sur la défense de l'écologie ?

Non. Même si l'empreinte écologique est forcément présente dans la plupart des dossiers traités, les paysagistes-conseils ont plus un discours orienté sur l'utilité sociale. Ils restent avant tout des pragmatiques dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants et la qualité de l'aménagement urbain tout en valorisant le paysage.

Quelles ont été les conséquences de la réorganisation en 2009 des services déconcentrés de l'Etat sur leur travail ?

Très positives, car grâce à cette réorganisation, les paysagistes-conseils peuvent aujourd'hui in-

tervenir sur un plus grand nombre de dossiers et travailler avec davantage d'interlocuteurs. Par exemple, la création de la DDT (fusion au niveau départemental des DDE et DDAF) leur permet désormais de travailler sur la mise en compatibilité des PLU et des SCOT, et d'être proches des collectivités. Quant à la création de la DREAL (fusion au niveau régional des DIREN, DRIRE et DRE), elle leur permet de travailler en profondeur sur les grandes évolutions concernant l'aménagement du territoire, le paysage et l'environnement. D'ailleurs, le rôle des paysagistes-conseils auprès des services déconcentrés de l'Etat devient de plus en plus prépondérant à une époque où la notion de paysage devrait s'efforcer d'être davantage au cœur du projet de développement durable.



ÉTÉ 2012

TRAM D'ÉTÉ: VOTRE MASSIF D'ÉTÉ 2012 CLÉ EN MAIN!

- Livrés en pots pré-cultivés
- Prêt à planter
- Juste un seul fournisseur pour tout votre massif d'été

Résultat immédiat et de la beauté tout l'été !

TOMORROW

Tel 90 31 72 505 1481
Fax 90 31 72 505 3777

VERVER EXPORT

Laissez-vous inspirer sur
WWW.VERVEREXPORT.FR



www.salon-du-vegetal.com

Salon du Végétal
Au profit des Pros

AVEC
LES PÔLES
SPÉCIALISÉS
CONCENTREZ LES
OPPORTUNITÉS

PÔLE FLEURS COUPÉES

PÔLE JEUNES PLANTS

PÔLE ESPACES VERTS

**TRIPLEZ
VOTRE
EFFICACITÉ**

21 | 22 | 23

FÉVRIER 2012

100% PRO!

ANGERS FRANCE PARC DES EXPOSITIONS

BHR : Tél. +33 (0)2 41 79 14 17 - e-mail : salon@bhr-vegetal.com